



EXPORTATION CRÉATIVE CANADA

Webinaire

« Nous allons commencer dans un instant. Prière d'attendre s'il vous plaît ... »



Bienvenue à VOTRE session webinaire !

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre participation.

L'équipe d'Exportation créative Canada

Sections du Webinaire

- ➔ Introduction
- ➔ Objectifs d'Exportation **créative** Canada (ECC)
- ➔ Financement disponible
- ➔ Bénéficiaires admissibles
- ➔ Projets admissibles
- ➔ Activités non admissibles
- ➔ Dépenses non admissibles
- ➔ Processus de demande et date limite
- ➔ Liste de contrôle pour l'évaluation
- ➔ Documents clés
- ➔ Rappel
- ➔ Échéancier
- ➔ Outils disponibles

1.

Introduction



BIENVENUE !

Nous espérons que la présentation vous sera utile et que nous serons en mesure de :

1. Répondre à vos questions
2. Vous fournir des conseils

Suggestions pour améliorer ce webinaire ? Veuillez écrire à : pch.ecc-cec.pch@canada.ca

LOGISTIQUE DES WEBINAIRES

Le webinaire d'aujourd'hui est disponible en mode « écoute » - Questions à la fin du webinaire

L'audio sera disponible sur les haut-parleurs de votre ordinateur. Vous pouvez visionner et écouter la présentation à partir de votre ordinateur ou de votre appareil portatif.

Assurez-vous que les haut-parleurs de votre ordinateur soient ouverts et qu'ils ne soient pas en sourdine.

Pour obtenir de l'aide pendant le webinaire, envoyez un courriel à : pch.ecc-cec.pch@canada.ca

2.

Objectifs d'ECC



Objectif 1 :

Soutenir les projets qui génèrent des revenus d'exportation

Votre demande doit clairement démontrer que votre projet peut générer des revenus d'exportation

Objectif 2 :

Soutenir des projets qui aident à la découvrabilité d'œuvres canadiennes à travers le monde

Nous voulons que le contenu canadien se démarque à l'échelle internationale. Nous comprenons que dans certains cas, des risques doivent être pris afin de développer de nouvelles idées...

3.

Financement d'ECC



**7M\$ annuellement
sur 5 ans**

Contributions gouvernementales jusqu'à 2,5M\$ par projet

- ➔ Appel de demandes annuel par le biais d'un processus compétitif
- ➔ La durée du projet peut aller jusqu'à 2 ans
- ➔ Les bénéficiaires d'ECC peuvent obtenir du financement pour une période maximale de trois années (consécutives ou pas)
- ➔ Les candidats retenus concluront une entente de contribution avec ECC

Veillez noter que le gouvernement a le droit de vérifier l'utilisation des fonds par les bénéficiaires

4.

Financement d'ECC



Suite...

ECC limite le financement public à **75 %**

Qu'est-ce que cela signifie ?

Lorsque les projets reçoivent du financement de plus d'une source gouvernementale (fédérale, provinciale, territoriale ou municipale), le montant total du financement public ne peut dépasser 75 % des coûts totaux du projet

Exemple

Coût total du projet = 150 000 \$

∴ maximum du financement gouvernemental possible \leq 112 500\$

5.

Bénéficiaires admissibles à ECC



Entreprise canadienne à but lucratif

- *Soutenue par une documentation complète sur la constitution en société*
- *Une entreprise en démarrage ou établie dont le chiffre d'affaires annuel maximal est de 500 millions de dollars*



Organisme canadien sans but lucratif

- *Soutenue par une documentation complète sur la constitution en société*



Organisme autochtone canadien

Et ce, peu importe le domaine d'opérations...

6.

Projets éligibles à ECC



Votre projet DOIT :

- ✓ Appuyer les objectifs du programme ECC (*découvrabilité et monétisation*)
- ✓ Appuyer une ou plusieurs des industries créatives suivantes :
 - Audiovisuel
 - Design (design d'exposition, design de mode, design de produit, design d'art public et design urbain)
 - Médias numériques interactifs
 - Musique
 - Arts de la scène
 - Édition (livres et périodiques)
 - Arts visuels
- ✓ Détenir la propriété intellectuelle ou avoir obtenu les droits d'utilisation
- ✓ Avoir des capitaux privés
- ✓ Démontrer les **revenus d'exportation** projetés avec un **plan d'exportation** montrant comment les revenus seront générés
- ✓ Démontrer que le projet proposé est à maturité et prêt pour l'exportation

7.

Activités non-admissibles à ECC



Les projets suivants ne sont pas admissibles au financement :

- ✎ Les projets qui consistent uniquement en des déplacements (par exemple, pour assister à un événement ou à une réunion d'affaires)
- ✎ Projets pour lesquels la propriété intellectuelle n'est pas détenue au Canada
- ✎ R&D
- ✎ Développement de technologie (le projet doit être à maturité)
- ✎ Matériel illégal (tel que défini dans le Code criminel)
- ✎ Matériel offensant

8.

Dépenses non-admissible à ECC



Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles au financement :

- 👎 Activités régulières du demandeur
- 👎 Dépenses en capital non liées au projet
- 👎 Dépenses en nature
- 👎 Lobbying, relations publiques, élaboration de politiques et influence
- 👎 Coûts engagés en raison de la préparation d'un plan d'affaires, d'un plan d'exportation ou de la documentation nécessaire pour présenter une demande de financement
- 👎 Frais d'accueil et dépenses connexes
- 👎 Frais de traduction et d'interprétation supérieurs à 10 % du montant total du financement demandé
- 👎 Frais d'administration supérieurs à 15 % du total des dépenses admissibles du projet
- 👎 **Toutes les dépenses engagées avant le 8 juin 2018 - pour l'exercice 2018-2019**

9.

Processus et date butoir d'ECC



Qu'est-ce que le formulaire de déclaration d'intérêt ?

Une façon d'obtenir une rétroaction sur votre projet proposé

** Note : une déclaration d'intérêt n'est pas considérée comme une demande officielle*

Comment postuler ?

Remplir la trousse de demande complète et la soumettre au plus tard à la date limite de présentation des demandes à ECC

Date limite de présentation des demandes pour 2018-2019 : 14 septembre 2018

! *N'oubliez pas que les lignes directrices sont une source d'information importante : elles sont divisées en sections, y compris une section pour les définitions du langage et de la terminologie utilisée par le programme.*

10.

Processus et date butoir d'ECC



Suite...



Le programme ECC est un **PROCESSUS COMPÉTITIF**, ce qui signifie que chaque demande sera comparée et évaluée par rapport aux autres demandes reçues



La méthode d'évaluation est basée sur un ensemble de critères normalisés. Une approche de calibrage sera utilisée pour s'assurer que les projets sont évalués équitablement entre les différents secteurs et genres

Critères de mérite :

- Potentiel à générer des recettes d'exportation
- Bénéficie une ou plusieurs industries créatives canadiennes
- Capacité d'expansion ou de réplication du projet
- Partenariats et collaborations
- Facteur d'innovation

Diversité et inclusion :

ECC a choisi de reconnaître les organisations qui peuvent démontrer qu'elles soutiennent la diversité et l'inclusion

11.

Liste de contrôle pour l'évaluation



Voici une excellente liste de vérification

- Votre projet répond-il aux objectifs d'ECC ?
- Votre projet touche-t-il une ou plusieurs industries créatives ?
- Votre projet a-t-il un impact positif sur l'industrie(s) créative(s) canadienne(s) ?
- Votre projet peut-il être reproduit ou étendu à d'autres marchés ? Est-ce plus qu'une initiative " ponctuelle " ? Votre projet s'appuie-t-il sur des données financières solides ?
- Pouvez-vous démontrer que vous avez la capacité d'exécuter le projet en temps opportun ? (ex. : expérience pertinente, résultats passés positifs et structure financière solide)
- Dans quelle mesure vos revenus d'exportation sont-ils sécurisés ?
- Votre projet comprend-il des collaborations et/ou des partenariats clés ? (s'il y a lieu)
- Votre projet fait-il appel à des approches novatrices pour atteindre son objectif ?
- Votre organisation a-t-elle mis en place des mesures pour favoriser la diversité en milieu de travail ?

12.

Documents clés ECC



Afin d'éviter les retards, veuillez inclure **TOUS** les documents requis :

- ✓ Formulaire de demande
- ✓ Proposition de projet
- ✓ Budget du projet (gabarit fourni par ECC)
- ✓ État(s) financier(s)
- ✓ **Plan d'exportation** à l'appui de votre projet
- ✓ Preuve de statut juridique (s'il s'agit de votre première fois en tant que demandeur de Patrimoine canadien)
- ✓ Lettres de confirmation de toutes les sources de financement du projet
- ✓ Ententes commerciales (s'il y a lieu)
- ✓ Ententes de partenariat (s'il y a lieu)
- ✓ Preuve(s) de considérations de diversité et d'inclusion dans votre organisation (s'il y a lieu)

13.

Rappel



Une bonne proposition comprend :

- ✓ Une description claire de ce qu'implique le projet
- ✓ Des objectifs réalistes et des résultats mesurables
- ✓ Une (ou des) preuve(s) que le projet est bien documenté et que les activités sont enracinées dans un plan d'affaires et un plan d'exportation

14.

Échéancier ECC



Lorsque vous posez des questions via notre boîte courriel...
Nous vous répondrons dans un délai de deux jours ouvrables.



Lorsque vous postulez, soumettez une demande COMPLÈTE...
Nous accuserons réception de votre demande dans les deux semaines suivant la date de réception de la demande par le Ministère

15.

Outils disponibles ECC



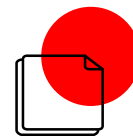
Site Web ECC + site Web PCH

- Renseignements ECC
- **ECC VIDÉO ! *Bientôt disponible***
- Informations sur la Stratégie d'exportation créative
- Autres programmes de Patrimoine canadien



Boîte courriel ECC

Pour toute question concernant ECC, veuillez communiquer avec notre équipe au :
pch.ecc-cec.pch@canada.ca



ECC Questions fréquemment posées

Bientôt disponible



Résumé en « une-page » ECC

Bientôt disponible



Équipe ECC

Nous pouvons vous aider !



Webinaires (en direct)

D'autres webinaires seront organisés.

Projets réussis d' ECC

À venir en 2020 - Consultez notre site Web !



Nous voulons vous entendre maintenant, avez-vous des questions à nous poser ?



EXPORTATION CRÉATIVE CANADA

MERCI !

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/exportation-creative-canada.html>